

**Bulletin de veille  
stratégique**

Volume 2, No 3  
Mars 2003

L'IQDHO est mandaté par la  
FIHOQ pour rédiger ce bulletin.

Pour commentaires, ou pour  
plus d'informations sur la veille,  
s.v.p. contacter l'IQDHO :

3230, rue Sicotte, B-219  
St-Hyacinthe (Québec)  
J2S 2M2  
Tél. : (450) 778-6514  
Fax : (450) 778-6537  
info@iqdho.com

## Des investissements de 16 millions de dollars pour le développement de la serriculture québécoise

Le budget présenté par la ministre Pauline Marois prévoit l'injection de 16 millions de dollars sur trois ans pour soutenir les producteurs en serre désireux de moderniser leurs installations, d'agrandir ou de développer de nouvelles technologies.

Cette annonce fait suite à plusieurs démarches du Syndicat des producteurs en serre (SPSQ) auprès du MAPAQ, du ministère des Finances et du ministère des Ressources naturelles. Selon André Mousseau, le président du SPSQ, l'annonce est « un geste de confiance de la part du gouvernement à notre égard ». Les sommes sont toutefois inférieures à celles souhaitées par le SPSQ, qui continuera à travailler sur ce dossier auprès du MAPAQ et des autres instances gouvernementales. La façon dont les sommes seront rendues disponibles pour les producteurs reste à déterminer.

## Le code de gestion des pesticides adopté par le gouvernement québécois

Le ministre André Boisclair a annoncé le 5 mars dernier l'adoption du code de gestion régissant l'utilisation des pesticides en milieu urbain. Malgré certaines modifications apportées à la version originale, celui-ci demeure le plus strict en Amérique du Nord (selon le communiqué du MEQ) et prévoit le bannissement quasi complet des pesticides jugés dangereux en milieu urbain.

Un total de 71 groupes ou personnes ont présenté leurs opinions et suggestions suite à la déposition d'un rapport du Groupe de réflexion sur les pesticides en milieu urbain, en mars 2002.

Les nouvelles réglementations proposées par le code seront mises en place sur une période de trois ans.

L'interdiction d'appliquer la plupart des pesticides (2,4-D inclus) sur les terrains municipaux, publics et parapublics est entrée en vigueur le 5 mars. Cette restriction devrait s'étendre aux particuliers et aux paysagistes dans trois ans.

La vente de mélanges fertilisants-pesticides et herbicides-insecticides en jardinerie sera interdite d'ici un an alors que l'interdiction d'avoir un étalage accessible pour les produits domestiques entrera en vigueur dans deux ans. Les pesticides interdits par le code seront retirés du marché dans trois ans.

Le texte intégral de même que le communiqué de presse annonçant l'adoption du code sont disponibles sur le site du ministère de l'Environnement :

<http://www.menv.gouv.qc.ca/pesticides/permis/code-gestion/index.htm>

## Quelques informations sur la gestion des chariots

La revue Growertalks a publié récemment les résultats d'un minisonnage sur l'utilisation de chariots par les entreprises en serre. Le sondage a été envoyé à 100 entreprises. Vingt-neuf d'entre elles ont répondu. Le but n'était pas d'obtenir une analyse statistiquement valable. Le sondage permet par contre de dresser un portrait intéressant. Voici les résultats obtenus :

|  |  |
|--|--|
| Nombre de pieds carrés de serre par chariot. (superficie de serre divisée par le nombre de chariots) | 385 pieds carrés de serre pour 1 chariot |
| Nombre de rotations au printemps   | 16,5 rotations                           |
| Nombre de chariots perdus en 2002  | 3,4 %                                    |

Seulement 4 entreprises utilisent un système de codes barre pour retracer leurs chariots. La plupart des autres prennent en note sur les factures les quantités de chariots déposés et ramassés.

*Growertalks, décembre 2002*

## Nouveautés au Salon du végétal d'Angers

Une quantité impressionnante de nouveaux produits a été présentée au 18ième Salon du Végétal à Angers en France en février dernier.

Le tableau suivant présente les gagnants du concours Innovert, visant à récompenser les innovations les plus intéressantes.

| Catégorie nouveauté végétale                                     | Description  | Entreprise                   |
|--|--|------------------------------|
| <b>1er prix</b> : <i>Impatiens auricoma</i> 'Jungle Gold'        | Première impatiens jaune obtenue par semis               | Ball Ducrettet               |
| <b>2ième prix</b> : Kalanchoe blossfeldiana 'Calandiva'          | Kalanchoe à fleurs doubles                               | Michel Brunet, Éts horticole |
| <b>Catégorie Innovation commerciale végétale</b>                 |  |                              |
| 1er prix : Gamme de clématites en potée fleurie pour l'intérieur | Clématites présentées en pot et vendues pour l'intérieur |                              |

|   |   |                     |
|---|---|---------------------|
| <b>Catégorie produit non-végétal</b>                        |   |                     |
| <b>1er prix</b> : Étiquette thermosensible 'Happy Cyclamen' | Étiquette changeant de couleur selon la température ambiante. À la température idéale (5-20°C), on peut voir un cyclamen sur l'étiquette. Le cyclamen disparaît lorsque la température dépasse 20°C | Morel diffusion SAS |
| <b>2ième prix</b> : Guide « quatre-saisons au potager »     |   | FNPHP               |

L'édition du 13 février 2003 de la revue française Lien Horticole présente un portrait détaillé de l'ensemble des nouveautés présentées au Salon. On peut obtenir des copies en s'adressant directement à la revue Lien Horticole ou en consultant la banque de données Hortidata.



**Impatiens auricoma 'Jungle Gold'**



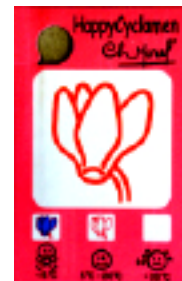
**Clématites en potée fleurie**



**>20°C**



**<5°C**



**Entre 5 et 20°C**

**Étiquette Happy Cyclamen à différentes températures**

## Les revues *Smart Money* et *Affaires Plus* font l'éloge des travaux paysagers

Smart Money (une revue du Wall Street Journal consacrée aux finances personnelles) a présenté un dossier spécial intitulé « Fertile Ground » (terrain fertile). La première page de la revue présente un terrain paysager avec la mention « Ajoutez 15 % à la valeur de votre maison ».

Selon l'article, les travaux ayant le plus d'impact sur la valeur de la maison sont :

1. **L'aménagement de la façade de la maison** : Les sentiers en pavé uni à l'avant de la maison sont très appréciés, idéalement avec des courbes et entourés de plantes. Les pots fleuris de style méditerranéen et les arches de bois sont également en vogue.
2. **L'aménagement « quatre-saisons »**. L'aménagement devrait rester beau toute l'année. L'utilisation de vivaces avec des périodes de floraison variées, de plantes à feuillage coloré à l'automne et d'arbustes gardant leurs fruits pendant l'hiver (*Viburnum*, etc.) est idéal. Ceci est particulièrement vrai au Québec où plusieurs personnes achètent leur maison l'hiver, alors que l'aménagement est peu visible.
3. **La création d'une zone « sanctuaire » à l'arrière de la maison**. Un endroit de calme et d'isolement à l'arrière de la maison est très apprécié. Lorsque possible, l'ajout d'un jardin d'eau, d'une cascade ou d'une fontaine fournira un bon retour sur l'investissement. L'entretien devra par contre être minimal. Il est important de prévoir un endroit pour s'asseoir et pour profiter des lieux.
4. **L'installation d'une zone « fonctionnelle » dans l'aménagement**. On pense ici à l'installation d'un pavillon ou d'un patio bien aménagé permettant de passer le plus de temps à l'extérieur.

Bien entendu, la présence d'arbres matures bien situés s'avère très intéressante dans la plupart des cas. En revanche, les piscines, terrains de tennis, jardins de roses, arbres fruitiers et foyers extérieurs risquent de déplaire aux acheteurs éventuels.

De son côté, la revue québécoise « **Affaires Plus** » a publié en février 2003 un article intitulé « **10 conseils pour accroître la valeur de votre maison** ». On y cite, entre autres, une étude du Centre de recherche en aménagement et en développement (CRAD) qui a analysé 760 transactions immobilières sur le territoire de la communauté urbaine de Québec entre 1993 et 2000. Le tableau suivant présente les conclusions de l'étude sur les effets de certains travaux sur la valeur de la maison.

| Projets                             | Augmentation de la valeur de la maison |
|-------------------------------------|--|
| Planchers de bois franc             | 2,7 %                                  |
| Garage attaché                      | 12,4 %                                 |
| Garage séparé                       | 8,3 %                                  |
| Piscine creusée                     | 9,7 %                                  |
| Sous-sol aménagé                    | 5 %                                    |
| Cuisine moderne                     | 8,2 %                                  |
| <b>Haie et murets paysagers</b>     | <b>3,6 %</b>                           |
| <b>Terrasse paysagée</b>            | <b>12,4 %</b>                          |
| <b>Bordure de trottoir aménagée</b> | <b>4,4 %</b>                           |

Fait intéressant, l'ANLA est présentement en négociation avec les éditeurs de Smart Money dans le but d'obtenir un rabais sur la réimpression de l'article à des fins publicitaires. Certains paysagistes et pépiniéristes américains désiraient joindre l'article à leurs envois postaux alors que d'autres voudraient faire imprimer une affiche de la première page de la revue pour la disposer dans leur aire de vente.

## Les contrôles phytosanitaires aux douanes américaines changent de ministère

Le Ministère de la sécurité intérieure, créé dans la foulée des événements du 11 septembre 2001, devrait prendre en charge les contrôles sanitaires des produits agricoles (animaux et végétaux) aux douanes américaines. La date de ce transfert n'a toutefois pas été fixée. Cette fonction est actuellement occupée par le ministère de l'agriculture (USDA).

Plusieurs intervenants américains craignent que le nouveau ministère rende la tâche plus difficile pour les importateurs de matériel vivant en se concentrant exclusivement sur les dossiers de bioterrorisme et en laissant de côté les intérêts des producteurs et hybrideurs. Ultimement, ce changement pourrait compliquer l'exportation de produits vers les États-Unis, selon un représentant de l'ANLA.

L'ANLA est également inquiète du renforcement du processus d'obtention de visas de travail temporaires à des étrangers. L'industrie horticole américaine emploie en effet une grande quantité de main-d'oeuvre mexicaine.

## Montée des « écolabels » pour la serre et la pépinière



De plus en plus d'entreprises ont recours à des organismes de certification pour faire reconnaître leurs bonnes pratiques environnementales et sociales. En horticulture ornementale, le phénomène est surtout présent aux Pays-Bas, mais commence à s'étendre au reste de la communauté européenne, en Afrique, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud.

Initialement, les certifications en horticulture ornementale étaient concentrées dans le domaine de la fleur coupée et des bulbes (65 % des produits vendus à l'horloge dans les Pays-Bas sont certifiés par l'organisme MPS). Depuis quelques années, les certifications se sont étendues à d'autres secteurs comme la pépinière et la production de potées en serre.

Une représentante d'une pépinière française certifiée MPS nous a affirmé que la certification facilite la vente de produits en Pays-Bas où la population y est plus réceptive et où plusieurs détaillants l'exigent. Selon elle, le public français est de plus en plus sensible à ce genre d'initiative et la certification pourrait représenter un avantage concurrentiel. Elle prévoit d'ailleurs incorporer le logo MPS à ses outils de marketing dès l'année prochaine.

L'Équateur avait également mis en place un programme de certification pour sa production de fleurs coupées, mais celui-ci n'a pas obtenu une reconnaissance suffisante en Europe et aux États-Unis. Le projet a donc été abandonné et les producteurs envisagent plutôt de se tourner vers le système MPS.

**Le bulletin « À LA FINE POINTE »  
est réalisé grâce à la participation  
financière du MAPAQ.**

**Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation**

**Québec** 



Institut québécois du développement  
de l'horticulture ornementale  
www.iqdho.com

3230, rue Sicotte, B-219, Saint- Hyacinthe (Québec) J2S 2M2 CANADA  
Tél. (450) 778-6514 • Fax (450) 778-6537 • Courriel : [info@iqdho.com](mailto:info@iqdho.com)

---

## **Questionnaire sur l'appréciation des bulletins « À la Fine Pointe »**

Les bulletins de veille stratégique « À la Fine Pointe » amorcent leur deuxième année d'existence et entendent bien rester à l'affût de l'actualité, des idées de marketing et de tous autres sujets stratégiques d'importance pour notre industrie.

Dans le but de mieux répondre à vos besoins, nous aimerions savoir comment les bulletins vous ont été utiles et comment les rendre encore plus intéressants pour vous.

Merci de remplir le sondage et de nous le retourner par fax au 450-778-6537.

### **1. Laquelle ou lesquelles des descriptions suivantes caractérise le mieux votre entreprise?**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Jardinerie               | <input type="checkbox"/> Paysagement               |
| <input type="checkbox"/> Producteurs en serre     | <input type="checkbox"/> Fournisseur               |
| <input type="checkbox"/> Producteurs en pépinière | <input type="checkbox"/> Autres (précisez) : _____ |

### **2. Quel est le chiffre d'affaire de votre entreprise?**

- 0 à 250 000
- 250 001 à 500 000
- 500 001 à 1 000 000
- 1 000 001 à 2 500 000
- 2 500 001 et plus

### **3. Combien de personnes lisent le bulletin « À la Fine Pointe » dans votre entreprise ? \_\_\_\_\_**

### **4. Les sujets traités dans les bulletins m'intéressent :**

- La plupart du temps
- Souvent
- Occasionnellement
- Rarement

### **5. Je suis satisfait du traitement des sujets des bulletins :**

- La plupart du temps
- Souvent
- Occasionnellement
- Rarement

### **6. Les bulletins m'apprennent des choses ou attirent mon attention sur des sujets pertinents pour mon entreprise :**

- La plupart du temps
- Souvent
- Occasionnellement
- Rarement

